

Zeitschrift:	Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber:	Société jurassienne d'émulation
Band:	48 (1944)
Artikel:	La Beniessenère : nouvelle en patois de Clôs-di-Doubs = Le "bénichonneur" : nouvelle en patois des Clos-du-Doubs
Autor:	Surdez, Jules
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-684798

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE BENIESSENÈRE

Novelle en patois des Ciôs-di-Doubs

pai Diu SOUÉDJÉ

Les dgens de lai ticeumnâtê di Biassenie étint loin d'être des dgens bïn pôses¹, vos n'y trovïns pe de chires cman dains ceté di Bœütchenie. L'airdgent yôs fesaît rudement défât, brâment n'aivint de ren pus de boitches vou de crutches que de baîrbe dains lai main d'in ciôtie². Yôs heïllons di duemouenne étint fœûrs môde, ces des djoués chus senainne³ dévouerê, délaimbrê, vou mâ retacouennê⁴.

Ces que mouennint le métie de paysain n'aivint qu'in malrie⁵, train, ne voidjïnt dière⁶ qu'enne vou doues roudges-bêtes. E n'y ai-vaît que le ciaivie qu'aivaît ïn tchevâ, foueche⁷ qu'èl aivaît laîrenê de tote faiçon. Les âtres dgens di velaidge, des copous, des pâtchous, ne voidjïnt que des tchievres. E n'ât pe de dire qu'ès se ne dgeînnint pe d'allê copê di bôs chus le voidge, de bracouennê, de faire lai contrebande vou d'allê és ôjés. L'huvie, ès se maciïnt ïn pô tus de faire les penolies, les sélies et de rivouingnie djunque â derrie di lôvre.

Pus de méties, pus de saitchens, non pés, po allê demaindê, plôguê, refouejenê, dévouerê⁸ les dgens. Es n'aivint, lai moitie di temps, pe pus de sôs, de yaïds, de raippes, dains lai bouéche, que de lainne â coutre.

Le duemouenne lai maitenêe, les fannes, les djuenes dgens, les afaints, allïnt an lai mâsse an lai Ticœudre, enne demé-hour de loin. Les hannes voidjïnt l'ôtâ d'aivô les véyes dgens èt les afenats à bré èt peus n'allïnt â môtie que les duemouennes de hâte féte.

Di bon-temps an l'herbâ, le duemouenne lai vâprêe, les bouebes èt les baîchates allïnt brelandê chus les ticeumaînnes, di temps que les hannes djuïnt an lai bouene⁹, chus le djue de gréyes des *Doues Mièles*¹⁰. Es reveniïnt le soi, â cabairet, po djuere és câtches an lai ramse¹¹.

Lai senainne, le cabairetie ne revoyaît dière que des tchairoitons, des mouennères d'aîgements¹², des caque-tiaisses¹³.

¹ Voir les notes à la fin de l'article.

LE « BÉNICHONNEUR »

Nouvelle en patois des Clos-du-Doubs

par Jules SURDEZ

Les gens de la commune du Poirier sauvage étaient loin d'être des gens à l'aise, vous n'y trouviez pas de « chires » comme dans celle du Pommier sauvage. L'argent leur faisait singulièrement défaut, beaucoup n'avaient « de rien » plus de batz et de kreutzer que de barbe dans la main d'un cloutier. Leurs vêtements du dimanche étaient démodés, ceux des jours « sur semaine » déchirés, délabrés, ou mal raccommodés.

Ceux qui « menaient » le métier de paysan n'avaient qu'un médiocre train, ne gardaient guère qu'une ou deux « rouges-bêtes ». Il n'y avait que le sacristain qui possédait un cheval tant il avait « larronné » de toute façon. Les autres gens du village, des bûcherons, des pêcheurs, n'élevaient que des chèvres. Point n'est besoin de dire qu'ils ne se gênaient pas d'aller couper du bois sur la « joux » à ban, de braconner, de faire la contrebande ou « d'aller aux oiseaux ». L'hiver, ils se mêlaient un peu tous de faire les vanniers, les boisseliers et de bricoler jusqu'à la fin de la veillée.

Plus de métiers, plus de sachets, n'est-ce pas, pour aller mendier, quémander, insister, implorer les gens. Ils n'avaient la moitié du temps pas plus de sous, de liards, de centimes, dans la poche, que de laine au coude.

Le dimanche matin, les femmes, les jeunes gens, les enfants, allaient à la messe à la Coudre, une demi-heure « de loin ». Les hommes gardaient la maison avec les vieilles gens et les enfants au berceau et puis n'allaient au « moutier » que les dimanches de haute fête.

Du printemps à l'automne, le dimanche après-midi, les garçons et les filles allaient se promener sur les pâtures communes, pendant que les hommes jouaient à la « borne », sur le jeu de quilles des *Deux-Merles*. Ils revenaient le soir, au cabaret, pour jouer aux cartes à la « ramse » (au rams).

La semaine, le cabaretier ne revoyait guère que des charretiers, des « meneurs » de caquelons, des « tape-casseroles ».

Les dgens di Biassenie étint putôt des dgens d'ôtâ que ne botint pe sœuvent les pies fœûs de yôte ruайдge¹⁴. Cman qu'ès n'aivint pe le moyïn de ren crômê an lai Velle èt peus ren ai yi vendre, ès n'allint ne és foires, ne és mairtchies.

Se ce n'ât des caimps-voulaints¹⁵, des craimpets¹⁶, les dgens des velles de lai se ne vâguïnt pe dains ci velaidgeat encrotte entre lai Roitche Palouse et ceté di Baittou, le long di bie des Viennes.

Les djuenes dgens n'aivint que le piaïji de se pouèrmenê d'aivô yôs blondes, dains lai bouenne séjon èt, se ce n'ât les duemouennes de lai Couarïnme, d'allê és lôvres vés yos. E vai sains dire que tot é bïn tchaindgie mains c'était dïnche aidon.

Lai reviere fesaît ai virie les vâtches¹⁷ d'enne petête raïsse et d'in mœulïn que n'aivait que doues péres de meûles. Le bie que sâtaît aivâ lai côte, de lai sens de mieneût, émeuillaît ïn baittou et fesaît ai allê le siouessiat d'enne fouerdge. Le mairtchâ, que n'aivait qu'ïn tchevâ ai farrè, preniaît painse èt peus aivait ïn gros boué. Cman le pïnce-aidieuille¹⁸, è ne diaingnaît pe l'âve qu'è boyait. Coli ne l'envoidjaît pe d'aivoi aidé enne louenne ai dire èt peus d'es-siaffê¹⁹ aiprés. El était des djués tot le long drassie chus le seû de sai fouerdge vou bïn sietê chus lai béye de la grôsse encienne. Le crevoijie²⁰, qu'aivait raîrement des véyes traitiets ai rayue, le veniaît des fois retrovê. C'était le perpet des perpolies²¹. Pus fin que lu n'était pe bête. E saivait aidé tos les novés èt niun n'y airait saivu taiciê ses maîrmes²².

Les fannes di velaidge câtenint des heures de temps â di toué des âdges des doues fontainnes di cabairet et de l'école.

Le soi di duemouenne des feîlles, les dgens allint vouere breûlê lai tchavouenne èt les djuenes virie yôs feîlles.

An Bon-An, les bouebats allint, le soi, èt peus les bouebes, emmê lai neût, tchainté le véye bon-an :

*Voici le Bon-an qu'ât veni,
Que tot le monde ât rédjoutéy...*

Pus taïd, an tchaintaît les « Petêts rois », l'« Appersion »²³, le « Carimentran », lai « Pâssion »²⁴, lai « Résurrection »²⁵. Le premie d'aivri, an raittraîpaît les ènonceints qu'an aivait dje envie, â moitan de l'huvie, traqué le dairi²⁶. Le premie de mai, des baïchenattes allint tchainté lai « Mairionnatte »⁷, devant tos les mâjons de lai Tiœumnâtê.

II

Mains an peut dire qu'è n'y aivait, â Biassenie, qu'enne vraie féte, enne féte que duraît trâs djués, lai Saint-Maitchin. C'était des bés djués pai entre les âtres. Les djuenes dgens s'en réloidgïnt èt peus en aivint le bait de tiue²⁸, longtemps an l'aivaince. Cman qu'ès

Les gens du Poirier sauvage étaient surtout des gens casaniers qui ne mettaient pas souvent les pieds hors de leur « ruage ». Comme ils n'avaient pas le « moyen » de rien acheter à la Ville et puis rien à y vendre, ils n'allait pas aux foires, ni aux marchés.

Si ce n'est des « camps-volants », des « crampets », les gens des lieux éloignés ne se hasardaient pas dans ce petit village enfoui entre la Roche peleuse et celle du Battoir, le long du bief des Aulnes.

Les jeunes gens n'avaient que le plaisir de se promener avec leurs « blondes » durant la bonne saison et, si ce n'est les dimanches du Carême, d'aller aux veillées auprès d'elles. Il va sans dire que tout a bien changé. Mais en ce temps-là, il en était ainsi.

La rivière faisait tourner les « vauches » d'une petite scierie et d'un moulin qui n'avait que deux paires de meules. Le bief qui sautait « aval » la côte, du côté de minuit, mouvait un battoir et faisait fonctionner le soufflet d'une forge. Le forgeron, qui n'avait qu'un cheval à ferrer « prenait panse » et avait un gros séant. De même que le « pince-aiguille », il ne gagnait pas l'eau qu'il buvait. Cela ne l'empêchait pas d'avoir toujours une plaisanterie à dire et puis d'éclater de rire après. Il était des jours « tout le long » dressé sur le seuil de sa forge ou assis sur le billot de la grande enclume. Le cordonnier, qui avait rarement de vieilles chaussures éculées à réparer, venait parfois le rejoindre. Il était le « perpet des perpoliers ». Plus rusé que lui n'était pas sot. Il savait toutes les nouvelles et nul n'aurait pu « loqueter » ses lèvres.

Les femmes du village cancanaien des « heures de temps » autour des auges des deux fontaines du cabaret et de l'école.

Le soir du dimanche des « Faîlles », les gens allaient voir brûler la « Chavouenne » et la jeunesse tourner les brandons.

Au Nouvel-An, les garçonnets allaient, le soir, et les garçons, au milieu de la nuit, chanter le vieux « bon-an » :

*Voici le Bon an qui est venu,
« Que » tout le monde est réjoui...*

Plus tard, on chantait les « Petits Rois », l'« Apparition », le « Carnaval », la « Passion », la « Résurrection ». Le 1er avril, on « rattrapait » les naïfs qu'on avait déjà envoyés, au milieu de l'hiver, traquer le « dairi ». Le 1er mai, des fillettes allaient chanter la « Marionnette », devant les maisons de la commune.

II

Mais on peut dire qu'il n'y avait, au Poirier sauvage, qu'une vraie fête, une fête qui durait trois jours, la St-Martin. C'était de beaux jours « par entre » les autres. Les jeunes gens s'en réjouissaient et en avaient le « bat » de cœur longtemps à l'avance. Comme ils

vœulint rïndiê, youquê, dgivoingnie ! Et peus les hannes ! Cô qu'èst vœulint boire sa èt roi, ai gouerdge que veux-te ! Et peus trétus ! An s'en vœulaît fouérrê des dœunées, pai lai mairgoulatte, de boudïns, d'aindouéyes, de taîtres, de crâpés, de touetchés, sais-y encoué de qués loitcheries !

Les baîchates musïnt ai se refouessie de yôs pus belles dyipures èt les bouebes ai se revétre de bé neû gris trâsse. Ces que ne saivïnt se botê en fous côteandges²⁹, le peulletie s'airraindgeait dje bïn po yôs faire, â pus bés prie, di neû d'aivô di véye.

Po mouennê les beniessons, niun n'aivaît le gossat veûd. Les pus poueres diaîles aivïnt â moins ïn vêchelat de trïntiatte ampoulê en lai tiaîve.

Dains ci temps-li, â Biassenie, an ne dainsaît qu'an lai Saint-Maitchin, â Carrê di cabairet des *Doues-Miêles*. C'était ïn aiffaire³⁰, tiaind que les doues mouennous de dainse, le Conoillet³¹ de lai Bosse èt peus le Toubaquie³² de Cèniewiê, s'aimouennïnt d'aivô yôs dyïndyes³³, pai lai neûve vie des Pityerez³⁴. Les bouebes èt les baîchates les allïnt aittendre chus le véye pont de bôs di Doubs. Paidé, ai-y fâte de le dire, les viôlères³⁵ en djuïnt enne èt les djuenes dgens les cheuyïnt en coulainnée, djunque és *Doues-Miêles*. Les hannes, que djuïnt dje ïn moton chus le djue de gréyes³⁶ s'en venïnt vite devaint le cabairet, po les vouere èt les ôyi, di temps que les fannes étïnt en épregâ, chus le seû dés pouetches de tieûjenne.

Dains totes les mâjons, és beniessons qu'i vôs veux mitenaint pailê, èl était veni, cman tos les ans, ïn érâ d'envellies di véjenat èt des velles de lai : des pairents, des aimis, des couéniéchainces, des dgens qu'an ne voyaît qu'és naces, és entierrements³⁷ vou és beniessons.

Les dgens que n'aivïnt pe le moyïn de saingnie ïn poue aivïnt â moins saingnie ïn moton, enne véye tchievre vou aissannê un

Les hannes, qu'aivïnt bu enne vou doues absïnthes de pus que le rœuti tot le long di velaidge.

vou doux cnis. A médi èt peus an lai roue de lai neût³⁸, vos ciérïns les âtres duemouennes, se fesennent ai déchpitê³⁹ pai les fannes, en s'aimouennaint trop taïd po nonnê⁴⁰.

III

An ne djâson ïn pô paitchot, ci djoué-li, que d'in beniessenère de lai Montaigne, ïn graitte-paipie qu'était veni en velle tchie le Grôs-Mairtchâ. C'était un de ces frise-vâlats de Sainneledgie que se recrayaît pés qu'ïn merelie, ïn pouye-revi que drassaît lai tête cman ïn coucou, aiche fie qu'ïn biainc-pouye chus sai bosse. Se vos l'aivïns pie vu d'aivô son petêt tchaipé, sai graivate de toile môle, sai quoue d'ailombratte⁴¹, sai tiulatte que yi gonsiaît derrie les fesses

allaient danser, gambader, se démener ! Et les hommes ! Ce qu'ils voulaient boire sec et raide, à bouche que veux-tu ! Et puis tous ! On s'en fourrerait des rations, par la margoulette, de boudins, d'andouilles, de tartres, de crêpes, de gâteaux, sais-je encore de quelles gourmandises.

Les jeunes filles songeaient à se parer de leurs plus beaux atours et les gars à se vêtir de beau triège gris. Ceux qui ne pouvaient songer à faire de grandes dépenses, le « pelletier » s'arrangerait déjà bien pour leur faire au plus bas prix, du neuf avec du vieux.

Pour « mener » la bénichon, nul n'avait le gousset vide. Les plus pauvres hères avaient au moins un tonnelet de piquette mis en perce à la cave.

En ce temps-là, au Poirier sauvage, on ne dansait qu'à la St-Martin, au « carré » du cabaret des *Deux-Merles*. Ce n'était pas une mince affaire, quand les deux « meneurs » de danse, le « Conoillet » de la Bosse et puis le « Toubaquie » de Cernévillers, s'aminaient avec leurs « violes », par la neuve voie des « Piquerez ». Les garçons et les filles allaient les attendre sur le vieux pont du Doubs. Parbleu, ai-je besoin de le dire, les ménétriers « en jouaient une » et les jeunes gens les suivaient en colonne, jusqu'aux *Deux-Merles*. Les hommes, qui jouaient un mouton sur le jeu de quilles, s'en venaient vite devant le cabaret, pour les voir et les ouïr, pendant que les femmes étaient comme sidérées, sur le seuil des portes de cuisine.

Dans toutes les maisons, à la « bénichon » dont je vous parlerai désormais, il était venu comme tous les ans, un grand nombre de visiteurs du voisinage et des lieux plus éloignés ; des parents, des amis, des connaissances, des gens qu'on ne voyait qu'aux noces, aux enterrements ou à la fête du village.

Les gens qui n'avaient pas les moyens de saigner un porc avaient du moins saigné un mouton, une vieille chèvre ou assommé un ou deux lapins. A midi et puis à la « raie » de la nuit, vous sentiez le rôti tout le long du village.

Les hommes, qui avaient bu une ou deux absinthes de plus que les autres dimanches, se firent gronder par les femmes, en s'amenant trop tard pour dîner.

III

On ne jasa un peu partout, ce jour-là, que d'un « bénichonneur » de la Montagne, un « gratte-papier » qui était venu en visite chez le Gros-Maréchal. C'était un de ces freluquets de Saignelégier qui « se recroyait » pis qu'un marguiller, un parvenu qui dressait la tête comme un coucou, aussi fier qu'un « blanc-pou » sur sa bosse. Si vous l'aviez seulement vu avec son petit chapeau, sa cravate de toile peinte, sa « queue d'hirondelle », sa culotte qui « lui » gonflait

cman ïn siouessiat ! Dâs qu'è saivaît bïn faire ai fronnê sai cainnie ⁴², çoli ne l'envoidjaît pe d'être enne souetche de yoquelé, que n'aivaît que de lai pitcheûle dôs le nê èt peus que n'était pe encoé d'aidroit échue derrie les aroilles.

« C'ât droit l'ôjé qu'è fât an l'Ailinnâsse ⁴³ de lai Fouerdge », qu'allé dire tot d'in côp â Génat, le pus véye de ses bouebes, lai fanne â Crevoijie. « Elle te pouérrait bïn péssê dôs le nê, mon fé », que yi diét son père. « Ce n'ât pe ci chirat que lai veut tirie fœûs de lai tiœumnâtê », que yôs réponjét le Génat, « et peus ren ne dit que l'Alinne le vouérait poire. — C'ât qu'èl ât bïn revéti. — Les bêls heîllons coitchant des fois bïn de lai misére. El ât sa ai bôs, è m'é tot l'air de ne maindgie que des palures de pommattes vou des âles de caincoidjes ⁴⁴. El é bél ai se retendre, ai faire de son hanne, i boterôs mai main â fue qu'èl ât cman c't'âtre ⁴⁵ : èl é bïn de l'airdgent ⁴⁶, se ce n'ât de lai biaintche. — E se ne muse dière que l'aîrtche-bainc di Gros-Mairtchâ souenne le veûd ⁴⁷. — En ses naces, les pouyes pouérrïnt bïn fur quattro ai quattro. — Sai fanne veut maindjie pus de baitture que de creînme. — L'Alinne se ne veut pe aicouetenê d'in sains-nunbïn ⁴⁸ que vos ne sairait piepe dire cobïn ïn sent-dgerennes ⁴⁹ èt ïn pou faint d'ues. — Vôs ais vu ço qu'elle se redrassaît â long de lu, en reveniaint di môtie ? — Elle en veut dje bïn redjandri. Vos n'ais pe fâte d'être en pouenne, de lu è ne m'en tchât. Il le veu dje bïn enmairi de tripê mon hierbe: ce n'ât pe l'Alinne que veut djemaîs serri les tiœuchennes de son yét. Que ce feuche fait de mai vie s'i seus ïn mentou ! — C'ât ïn bé djâsou que rite aiprés les bés meûtés. — S'elle ne le remouenne pe, i m'en tchaîrdge. E m'ât veni enne aivisèe : è y veut aivoi pidie an lu s'è ne saît pe retieudre ses tchâsses »... ⁵⁰

E y aivaît dje bïn des années que le bouebe â Crevoijie allaît à lôvre vés l'Alinne de lai Fouerdge. An l'aicmencement, elle en teniaît encoé prou po lu mains elle n'était pus che embrue dâs tiaind qu'elle était aivu chéx mois en piaice, ai Sainneledgie. Le graitte-paipie yi aivaît ïn pô mouennê fête, cman és âtres femelles, paidé. Elle était vite aivu rébiêe. S'èl était veni és beniessons à Biassenie, c'ât que le Gros-Mairtchâ ét sai baîchate étint tchoi chus lu, an lai foire de lai Saint-François ⁵¹ èt qu'ès l'aivïnt dévouerê po qu'è déchendeuche dains les Ciôs-di-Doubs, an lai Saint-Maitchin ⁵². Po bïn boire èt bïn maindgie, ïn Loitchou ⁵³ n'é pe fâte qu'an le tireuche pai enne fiôse de son anglaise. Le graitte-paipie était dje an lai Fouerdge di Biassenie, lai voille des Beniessons.

Di côp, le bouebe â Crevoijie ât aivu rébiê et ce n'ât pe d'aivô l'Alinne qu'è mouennerait les beniessons, c't'année-li. E n'allé pe enne houre qu'elle fesaît dje les œûls couats â Montaignon. Elle n'attendât pe â lendemain po botê le bé djâne djipon de trâsse, couju de biainc fi, qu'y aivaît fait lai coudri de la Velle.

derrière les fesses comme un soufflet ! Lors même qu'il savait bien faire ronfler sa canne, cela ne l'empêchait pas d'être une sorte de benet qui n'avait que du duvet sous le nez et puis qui n'était pas encore bien essuyé derrière les oreilles.

« C'est justement l'oiseau qu'il faut à l'« Alinesse » de la Forge », que se prit à dire soudain au « Génat » (Petit Eugène), le plus âgé de ses fils, la femme du cordonnier. « Elle pourrait bien te passer sous le nez, mon fils », que lui dit son père. « Ce n'est pas ce petit sire qui la tirera hors de la communauté », que leur répondit le « Génat », « et puis rien ne dit que l'Aline l'épouserait. — C'est qu'il est bien nippé. — Les beaux habits cachent parfois bien de la misère. Il est « sec à bois », il m'a tout l'air de ne manger que des pelures de pommes de terre ou des ailes de hennetons. Il a beau « se retendre », « faire de son homme, je mettrai ma main au feu qu'il est « comme cet autre » : il a beaucoup d'argent, si ce n'est du blanc. — Il ne songe guère que le bahut du Gros-Maréchal sonne le vide. — A ses noces, les poux pourraient bien courir en rangs de quatre. — Sa femme mangera plus de petit-lait que de crème. L'Aline ne veut pas s'enticher d'un simple d'esprit qui ne saurait pas même vous dire combien un « tête-poules » et un coq font d'œufs. — Vous avez vu « ce qu'elle se redressait » à côté de lui, en revenant de l'église ? — Elle en veut déjà bien « rabattre », vous n'avez pas besoin d'être en peine, de lui il ne me chaut. Je l'empêcherai déjà bien de fouler mon herbe : ce n'est pas l'Aline qui tirera jamais les courtines de son lit. Que ce soit fait de ma vie si je suis un menteur ! — C'est un beau causeur qui court après les beaux minois. — Si elle ne l'éconduit pas, je m'en charge. Il m'est venu une inspiration : il y aura « pitié à lui » si ne sait pas « recueillir ses chausses ».

Il y avait déjà bien des années que le fils du cordonnier allait à la veillée auprès de l'Aline de la Forge. Au commencement, elle « en tenait » encore assez pour lui, mais elle n'était plus si emballée depuis qu'elle avait été six mois en place, à Saignelégier. Le grattapapier lui avait un peu « mené fête », comme aux autres filles parbleu. Elle avait bien vite été oubliée. S'il était venu à la « bénichon » au Poirier sauvage, c'est que le Gros-Maréchal et sa fille étaient allés tomber sur lui, à la foire de la St-François et qu'ils avaient insisté pour qu'il descende dans les Clos-du-Doubs, à la St-Martin. Pour bien boire et bien manger, un « Lécheur » n'a pas besoin qu'on le tire par un pan de sa redingote. Le grattapapier était déjà à la Forge du Poirier sauvage, la veille de la « Bénichon ». « Du coup », le fils du cordonnier a été oublié et ce n'est pas avec l'Aline qu'il fêterait la St-Martin, cette année-là. Il « n'alla » pas une heure qu'elle faisait déjà les yeux doux au Montagnard. Elle n'attendit pas au lendemain pour mettre le beau jupon jaune de triège, cousu de fil blanc, que lui avait fait la couturière de la Ville.

Lai baîchate â Grôs-Mairtchâ était enne fouifoui que n'aivaît nedget, ne faïçon⁵⁴, enne grôsse èt graiche couéyatte que vôs airïns droit dit enne bôle de gréye chus ïn véché. C'était enne de ces djânattes que ne tenant pe en piaice taint qu'elle ne sont pe mairières èt que revoichant les œils en vôs djâsaint. Elle ne teniaît pe de dmoérê véye baîchate po allê, aiprés sai moue, raindgie des guè-guelles de tchievre chus lai toué di tchété de Milaindre⁵⁵. Elle saivaît bïn que tot se raimésse, se ce n'ât ïn étron èt enne véye baîchate. E yi faillaît ïn hanne, cman qu'è feuche et laivoué qu'è feuche pris, lé qu'était pouétcaint che fiere èt que frevôjait les âtres baîchates. I vos gairaintâs que c'en était enne que n'airait pe pavou d'être cheuyè d'afaints⁵⁶.

IV

E vai sains dire que le graitte-paipie ât aivu reci cman ïn prïnce an lai Fouerdge. Non pés, tot ço que vïnt de lai Montaigne, c'ât cman ço que vïnt de Pairis, çoli vïnt di pairaidis. Et dire qu'è y aivaît longtemps que les dgens di Biassenie mairiïnt l'Alinne èt ci Génat !

C'ât â graitte-paipie qu'an péssait le premie les piaités. L'Alinne yi fesaît ai poire les pus bés mouéchés, les moillous, les pus gros. Le Grôs-Mairtchâ yi rempiâchaît sains râte son voirre. Le Montaignon s'en embrué djunque an l'œillat. E ne râté que tiaind qu'èl é aivu prou rœûpê èt peus qu'è feut prâs de regouessie aiprés aivoi maindgie de pai lu ïn gros siavon⁵⁷.

Le Génat tchie le Crevoijie, lu, était che djalou, che tchâd, qu'è ne maindgé quâsi ren mains boyét d'âtaint pus. An piaice⁵⁸ d'éprœuvê de le rebotê, de le raissenédi, yôs⁵⁹ dgens èt ses sœurs ne fesïnt encoé que de l'anbotê, de l'anneussie⁶⁰, contre l'âtre. C'ât que ce n'était pe ïn aigné que le Génat mains ïn bogre de mâtan que niun, ne le préte, ne le maître d'école, n'aivïnt djemais sai vu récoure⁶¹. Le pés qu'è y aivaît, c'ât qu'èl ainmaît encoé prou boire èt que c'était un de ces bouebes de lai frontiere que, le pus sœuvent, ne vaillant pe lai couedje po les pendre.

E tendait des vervôx dains lai reviere, è pôsaît des bœûguelés dains les raindgies, des tchairdgerats devaint les petchus de renaïd, è vôs pouéyaît traissie⁶² les péssées d'enne lievre cman le moillou des tchïns de tcheusse. C'était chutot ïn ôjé de neût, que briesaît aidé, d'enne sens d'enne âtre, èt que s'en allaît couâlaint⁶³ cman s'èl allait tieuri lai Moue. Ce n'ât pe dichure lu qu'an airait envie tieuri lai bouennie-fanne. E diaît qu'è vât meux eûsê des chemelles de soulês que des yeçues de yêt èt peus qu'è ne fât djemaïs aivoi tiute que po poire ses puces.

La fille du Gros-Maréchal était une mijaurée qui n'avait aucune façon, une grosse et grasse gaillarde qui évoquait une boule de quille sur un tonneau. C'était une de ces rousses qui ne tiennent pas en place tant qu'elles ne sont pas mariées et qui « renversait » les yeux en vous parlant.

Elle ne tenait pas à demeurer vieille fille pour aller, après sa mort, cribler des crottes de chèvre sur la tour du Château de Milandre. Elle savait fort bien que tout se ramasse, hors une ordure et une vieille fille. Il lui fallait un mari, comme qu'il fût et où qu'il fût pris, elle qui était pourtant si fière et qui méprisait les autres filles. Je vous assure que c'en était « une » qui n'aurait pas peur d'être « suivie » d'enfants.

IV

Il va sans dire que le gratte-papier a été reçu comme un prince à la Forge. N'est-ce pas, tout ce qui vient de la Montagne, c'est comme ce qui vient de Paris, cela vient du paradis. Et dire qu'il y avait belle lurette que les gens du Poirier sauvage mariaient l'Aline et ce Petit-Eugène !

C'est au gratte-papier qu'on passait « le premier » les plats. L'Aline lui faisait choisir les plus beaux morceaux, les meilleurs, les plus grands. Le Gros-Maréchal lui remplissait sans arrêt son verre. Le Montagnard s'en fourra jusqu'à la luette. Il ne cessa que lorsqu'il a eu assez roté et puis qu'il fut près de vomir et après avoir mangé à lui seul un grand « siavon ».

Le Génat chez le Cordonnier, lui, était si jaloux, si en colère, qu'il ne mangea presque rien mais but d'autant plus. Au lieu d'essayer de le calmer, de l'apaiser, ses parents et ses sœurs ne faisaient encore que de le fâcher, de l'exciter contre l'autre. C'est que ce n'était pas un agneau que le « Génat », mais un « bougre » de démon que nul, ni le prêtre, ni le maître d'école, n'avaient jamais pu maîtriser. Le pis qu'il y avait, c'est qu'il aimait assez boire et que c'était un de ces gars de la frontière qui, le plus souvent, ne valent pas la corde pour les pendre.

Il tendait des verveux dans la rivière ; il posait des reginglettes dans les haies, des pièges devant les terriers de renards, il pouvait percevoir l'odeur des pas d'un lièvre, comme le meilleur des chiens de chasse. C'était surtout un oiseau de nuit, qui vagabondait sans cesse « d'un côté d'un autre », et qui s'en allait traînassant comme s'il allait quérir la mort. Ce n'est certes pas lui qu'on eût envoyé chercher la « bonne-femme ». Il disait qu'il vaut mieux user des semelles de souliers que des draps de lit et puis qu'il ne faut jamais avoir hâte que pour prendre ses puces.

— C'était ïn prompt touennerre, que tchafaît ⁶⁴ po enne réjon ⁶⁵, ïn roingnou, ïn refrouingnou ⁶⁶, qu'aivaît tchaisse tos les duemouennes à soi, és *Doues-Mièles*, ïn rigat qu'était aidé prâs de vos dépouerê èt de vos défaicenê. Vôs ôtes prou que c't'écenieûle de graitte-paipie de Sainneledgie ne se musait vouere de ço qu'è vâguait en veniaint és beniessons dains les Ciôs-di-Doubs.

V

— Ce n'ât pe les fannes di Biassenie que vos airïnt dit, cman ces de lai sens de Montbiaid :

« *L'écouve èt le touértchon*
Ne raippoétchant ren an lai mâjon »...

Po lai Saint-Maitchïn, cman po Paîties, l'ôtâ était aivu écouvê, rétiurie, dâs lai tiaîve és tchevirois èt les laives de lai tieûjenne reyuïnt cman des mirous.

An nonnon paitchot aiche longtemps qu'an enne nonne de naces. An en maindgeon di poue, ayue de totes les faiçons, nian pe di pouerbelaïd ⁶⁷ vou de l'aindouéye de gruate, cman chus les Alboches, mains di boudïn, de lai tchie frâtche, di fromaidge de fanne ! ⁶⁸. An en boyon di vîn vou de lai trintiatte, de l'âve de celieje, de lai prunne ! Vôs airïns dit qu'ës ne fesïnt très tus, des années tot di long, que de tassie lai tyitye d'ïn brœutchie ai tasseratte ⁶⁹.

Ce n'ât vouere que vés les quattro de lai vâprée que les dgens di velaidge paitchennent de yôs mâjons, d'aivô yôs envellies. Cman po allê à môtie le duemouenne, c'ât encoé ces des graindges que sont aivu les premies à cabairet des *Doues-Mièles*.

Les djuous de gréyes étint dje chus le djue : èl en était veni (et ce n'était pe les pus croueyes) dâs les velles de lai. Les hannes que ne djuïnt pe, yôs fannes èt yôs afaints, entrennent à poille di cabairet. Les bouebes et les baîchates montennent à carrê (c'était lai salle de dainse) et se botennent ai dainsie djunque an l'heure de lai moirande.

Po les trâs djoués de dainse de lai Saint-Maitchïn, le cabairetie aivaît tchâssie l'idée de botê des cotes dôs le piantchie, po qu'è ne s'effondreuche pe cman enne année qu'èl était souernê èt que les dainsous et yôs dainsouses tchoyennent dains les bolats és poues.

E vos les airait faillu ôyi hieutchie èt tapê di pie ! Co que les bouebats èt les baîchenattes pouéyïnt rire de bon tiue à di toué di Carrê. C'était trop bé de les vouere, le dos contre le murat, d'aivô yôs devaintries qu'aivïnt tos les couleurs de l'écouennatte de Saint-Bouennaïd ⁷⁰. C'ât qu'è y en aivaît des afaints, à Biassenie, foueche les fannes étint tchairdgies d'afaints.

C'était un gaillard bien susceptible, qui se gonflait de colère pour un mot piquant, un chicaneur, un renfrogné, qui avait maille à partir tous les dimanches soir, aux *Deux-Merles*, un brutal qui était toujours prêt de vous déchirer, de vous défigurer. Vous pensez bien que cet avorton de gratte-papier de Saignelégier n'avait aucune idée de ce qu'il risquait en venant à la « Bénichon » dans les Clos-du-Doubs.

V

Ce n'est pas les femmes du Poirier sauvage qui vous auraient dit, comme celles du côté de Montbéliard :

*« Le balai et le torchon
Ne rapportent rien à la maison »...*

Pour la St-Martin, comme pour Pâques, le logis avait été balayé, récuré, de la cave aux chevrons et les dalles (laves) de la cuisine reluisaient comme des miroirs.

On dîna partout aussi longtemps qu'à un dîner de noces. On en mangea du porc, apprêté de toutes les façons, non pas du « Pouér-belard » ou de la saucisse au foie comme dans la Suisse allemande, mais du boudin, de la viande fraîche, du « fromage de femme » ! On en but du vin ou de la piquette, de l'eau-de-cerise, de la prune ! Vous auriez dit qu'ils ne faisaient tous, des années « tout le long », que téter le sein d'une cruche à sucette.

Ce n'est guère que vers les 4 heures de la vesprée que les gens du village sortirent de leurs maisons, avec leurs invités. Comme pour aller à l'église, le dimanche, c'est encore ceux des métairies qui ont été les premiers au cabaret des *Deux-Merles*.

Les joueurs de quilles étaient déjà sur le jeu de boules : il en était venu des « villes » de là-bas (et ce n'était pas les plus maladroits). Les hommes qui ne jouaient pas, leurs femmes et leurs enfants, entrèrent au « poille » du cabaret. Les gars et les filles montèrent au « Carré » (c'était la salle de danse) et se mirent à danser jusqu'à l'heure du souper.

Pour les 3 jours de danse de la St-Martin, le cabaretier avait eu l'ingéniosité de placer des étais sous le plancher pour qu'il ne s'effondrât pas comme l'année où il était vermoulu et « que » les danseurs et leurs danseuses tombèrent dans les caboulots des porcs !

Il aurait fallu que vous les ouïssiez hululer et taper du pied. Ce que les garçonnets et les fillettes pouvaient rire de bon cœur autour du « Carré » ! C'était trop beau de les voir, le dos contre le mur, avec leurs tabliers qui avaient toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. C'est qu'il y en avait des enfants, au Poirier sauvage, tant les femmes étaient chargées d'enfants.

Tiaind que les dyïndyères râtint enne boussée de djuere, vòs ôyïns des bouts de tchainsons monté di poille, les guïngrenâles d'enne coulètche, les djuous de gréyes que raïlïnt de temps ai âtre : « Bôs bé !⁷¹ — Le câre ât bé ! — Lai premiere s'ât redrassie ! — C'ât ïn còp de chéx ! ».

Les baîchates de tchaîrdge n'en pouéyïnt dje pus de ritê sains râte tirie le vïn an lai tiaïve èt d'allê tyeuri des touetchés an lai pacouse⁷². Les dgens di Biassenie maindgïnt prou de raiveûjons èt de tchefions, le réchte de l'année, po léchie d'enne sens ïn touetché an lai creïnme che reveniaint⁷³. E vai sains dire qu'ès s'en loitchïnt les mairmeyons, qu'ès ne rétieupïnt pe enne gâtchie d'ouéle.

VI

Les dgens de lai Fouerdge ne botennent pe fœûs les derries. E yôs aittairdgeâit trop de se môtrê ès dgens d'aivôs yôte envellie.

Tiaind ç'ât que l'Alïnne èt son nové galaint montennent les égrês di Carrê, le Génat se trové derrie yos. Le graitte-paipie tiudé proyie lai baîchate po enne dainse mains le bouebe à Crevoijie lai sâté empoingnie en diaint : « Nos vains ceté-ci, Alïnne ! — Ai... ai... aiprés », qu'elle quequié, mains l'apchard lai boussé à moitan de lai cène des dainsous. Se vos les aivïns vus virie cman enne pôfile ! Aiprés enne contre-dainse, ès dainsennent lai graind'dainse⁷⁴. En sâtaint l'aidjolatte, è soyevaît djunque à piaître, c'te pouere Aïlïnnâsse. Les caimerâdes di Génat lai fesennent ai dainsie à toué. Coli ne désaiponjaît pe. Elle ât bïntôt aivu èraintchie. Les courieux, que beuillïnt, essiafint des fois et peus djebyïnt de piaïji. Dire que le Montaignon n'éprœvé piepe de lai veni tirie de ticeusin ! Djunque an lai mieneût, è se léché dïnche siouessiê sai dainsouse. Cman qu'èl était ïn pô soûl èt que ses tchaimbes chouelïnt dôs lu, è finéchet pai s'allê sietê chus ïn égrê di petét solerat des dyïndyères. Dâs qu'è s'y teniét bïn ai coi, le Génat èt les âtres, entre doues dainses, fesïnt le fô de lu que s'était taint chtopfê, an lai Fouerdge, que çoli reprœdjaît encoé, èt peus ès yi preniïnt roingne. « Qu'ât-ce t'és ai veni tendre ton nê à Biassenie » qu'ès yi diïnt, « ât-ce te y ès payie le droit de recouenniue⁷⁵, espèce de tytyyeré ? — Devaint que d'allê à lôvre, te dèvôs bïn te faire ai mairquê po l'embôtche⁷⁶ vou à moins ai rebotê an lai remije⁷⁷, sacouenné que t'és. — Tiaind que nos tchievres âdraint en tchaimps, te serés le premie boc de vaint »... E yi en diennent encoé bïn de l'âtre, mains péssans outre...

VII

Tiaind ç'ât que le pouere diaîle ât aivu déssoûl, è vouété bïn son còp èt peus sâté aivâ les égrês po allê recontê à Gros-Mairtchâ

Lorsque les ménétriers cessaient un instant de jouer, vous entendiez des briques de chansons monter de la salle d'auberge, les grelots d'une grelotière, les joueurs de quilles qui criaient de temps à autre : « Bois bas ! — La quille de l'angle est renversée ! — La première s'est redressée ! — C'est un coup de six ! »

Les filles de charge n'en pouvaient déjà plus de courir sans trêve tirer le vin à la cave et d'aller chercher des gâteaux au fournil. Les gens du « Biassenie » mangeaient suffisamment de déchets et de trognons de fruits, le reste de l'année, pour faire fi d'un gâteau à la crème savoureux. Il va sans dire qu'ils s'en léchaient les babines, qu'ils ne rejetaient pas une bouchée d'ourlet.

VI

Les gens de la Forge ne sortirent pas les derniers de chez eux. Il leur tardait trop de se montrer aux gens avec leur invité.

Quand l'Aline et son nouveau galant montèrent les escaliers du « Carré », le Petit-Eugène se trouva derrière eux. Le gratte-papier « cuida » inviter la jeune fille pour une danse mais le fils du Cordonnier « la sauta » empoigner en disant : « Nous allons celle-ci, Aline ? — A... a... après », bégaya-t-elle, mais le gredin la poussa au milieu du cercle des danseurs. Si vous les aviez vus tourner comme une toupie ! Après une contre-danse, ils dansèrent la grand-danse. En « sautant l'ajoulotte », il soulevait jusqu'au plafond, cette pauvre « Alinesse ». Les camarades du « Génat » la faisaient danser à tour de rôle. Cela ne discontinueit pas. Elle a bientôt été harassée. Les curieux, qui bâient, éclataient parfois de rire et puis sautaient de plaisir. Dire que le Montagnard n'essayait même pas de la venir tirer d'embarras ! Jusqu'à la minuit », il se laissa ainsi « souffler » sa danseuse. Comme il était légèrement ivre et que ses jambes ployaient sous lui, il finit par aller s'asseoir sur un degré de la petite tribune des ménétriers. Lors même qu'il s'y tenait bien coi, le « Génat » et les autres, entre deux danses, se moquaient de lui qui s'était tant gavé, à la Forge, qu'il en avait encore des haut-le-cœur et puis « lui prenaient rogne » (le chicanaien). « Qu'as-tu à venir tendre ton nez au Poirier sauvage », lui disaient-ils, « y as-tu payé le droit de « reconnue », espèce de moucheron ? — Avant d'aller à la veillée auprès des filles, tu devrais bien te faire marquer pour l'embôtche » ou du moins « rebouter » à la « remise », « sec à bois » que tu es. — Quand nos chèvres iront aux champs, tu seras le premier bouc devant »... Ils lui en dirent encore bien davantage, mais passons outre...

VII

Lorsque le pauvre hère a été désenivré, il guetta bien « son coup » et puis sauta « aval » les escaliers pour aller rapporter au

ço que s'était péssê. El était veni che fri qu'èl en était tot froid. Le père de l'Alinne, lu, veniét tot noi de gringne èt peus bïntôt aiche djâne qu'enne cire de pivate⁷⁸. Niun ne le saitchét rèteni. E monté à Carrê et te foté enne aimouenissye à Génat que yi fesét ai vouere totes les étoiles di cie. Le bouebe à Crevoijie brije d'in côp de poing lai laimpe ai lucilinne pendue à piaître. E se sâvé vite aiprés à devaint l'heûs èt peus diét an l'Alinne : « Ci côp, toi, file an l'ôta » ! Cman qu'elle était tot trebi, elle se ne le léché pe dire doue fois.

Le Grôs-Mairtchâ se botét ai fri, à toué de lu, cman s'èl aivaît fouérdgie chus l'encienne. Se vòs aivïns ôyi les raïlets que baillïnt les dainsous, èt chutot les dainsouses, vòs en rédgeinterïns encoé an c't houre. An les ôyaît dâs enson le velaidge breuîllie : « Misericouerdge ! — Djéseusse, Mairiâ, Djôset ! — Ailaîrme Due ! — A secoué ! ». C'en feut po tus enne rude tchâde. Le Mairtchâ ne les ôyaît piepe, è friait aidé : le diaîle, à long de lu, ne serait aivu qu'in fô. An en voyaît entrê à poille di cabairet, tot roudges de saing. E y en é que sâtennent revôdre le Montaignon qu'eut tot de meînme le sené de se sâvê pai enne fenêtre. Le Génat yi fuét aiprés, mains aittraipêts enne baiboueratte tiaind qu'è fait aiche noi que dains in foué !

Le graitte-paipie s'était coitchie dains enne mâjenatte d'aîchates. Le bouebe à Crevoijie passaît dains in bouetchet, à bout di pont. El airait aittendu son hanne djunque an lai pitiatte di djoué èt peus è l'airait churement tchaimpê à Doubs. Mains voili que lai ciœutche de lai mâjon d'école se botét ai boitchie, ai pitiè à fue, lai couennatte di fue ai couennê èt qu'an ôyon lai diaîdge railê : « A fue !... A fue !... E breûle à cabairet ! ». Lai lucilinne de lai laimpe di Carrê s'était emprije èt peus aivaît botê le fue à piaintchie. Coli aivaît gomê in môment...

Le Génat ne musé puis à Montaignon èt peus rité à velaidge s'édie ai tiree lai serïndye⁷⁹ fœûs de son tchairi. Le graitte-paipie était tot en pé de dgerenne dains sai coitchatte, è réfrigenaît, le poi yi drassaît enson lai tête. Mitenaint qu'è veniaît d'ôyi le bouebe à Crevoijie repéssê le pont, è piaqué de grulê cman de lai gruate èt peus se dépâdjé de grèpouennê aimont lai côté des Pityerez...

Ai Sainneledgie, èl é droit aivu le temps de dédjûné èt de retchaindjie d'heillons devaint que d'allê retrovê ses paiperaisses. El était étcheni, tot beugnie, capou cman in vélat qu'è predju son grillat.

C'ât dâs don qu'è dit bïn sœuvent : « E fât aivoi dget d'allê pai les Ciôs-di-Doubs èt chutot ne pe rébiê, devaint que de paitchi, de faire son tèchtâment ».

Gros-Maréchal ce qui s'était passé. Il avait été si saisi (féru) qu'il en était tout froid. Le père de l'Aline, lui, devint tout noir de colère et bientôt aussi jaune qu'une cire de « pivotte ». Nul ne put le retenir. Il monta au « Carré » et (te) flanqua un soufflet au « Génat » qui lui fit voir toutes les étoiles du ciel. Le fils du Cordonnier brisa d'un coup de poing la lampe à pétrole suspendue au plafond. Après, il se sauva vite devant l'huis et dit à l'Aline : « A présent, toi, file à la maison ! ». Comme elle était tout effrayée, elle ne se le laissa pas dire deux fois.

Le Gros-Maréchal se mit à fêrir autour de lui, comme s'il avait forgé sur l'enclume. Si vous aviez ouï les cris poussés par les danseurs, et surtout par les danseuses, vous en frémiriez encore à cette heure. On les entendait depuis « enson » le village beugler : « Miséricorde ! — Jésus, Marie, Joseph ! — Alarme Dieu ! (Mon Dieu !) — Au secours ! ». Ce fut pour tous une chaude émotion. Le Forgeron ne les entendait même pas, il frappait toujours : le diable « au long de lui », n'eût paru qu'un fou. On en voyait entrer dans la salle d'auberge, tout rouges de sang. Il y en a qui fondirent sur le Montagnard pour le rosser mais il eut néanmoins l'heureuse inspiration de se sauver par une fenêtre. Le Petit-Eugène se mit à sa poursuite, mais attrapez un moucheron quand il fait nuit comme dans un four !

Le gratte-papier s'était caché dans un rucher. Le fils du Cordonnier guettait dans un buisson, au bout du pont. Il aurait attendu son homme jusqu'à la piquette du jour et puis il l'aurait sûrement jeté au Doubs. Mais voilà que la cloche de la maison d'école se mit à sonner le tocsin, « à piquer au feu », la « cornette » du feu à corner, et qu'on ouït le guet de nuit crier : « Au feu ... Au feu !... « Il » brûle au cabaret » !... Le pétrole de la lampe du « Carré » s'était allumé et avait bouté le feu au plancher. Cela avait couvé durant un certain temps...

Le « Génat » ne songea plus au Montagnard et courut au village s'aider à tirer la « seringue » hors de son hangar. Le gratte-papier était tout en « peau » de poule, dans sa cachette, il frémisait, les cheveux « lui dressaient » sur la tête. Maintenant qu'il venait d'ouïr le fils du Cordonnier repasser le pont, il cessa de trembler comme du foie et se hâta de grimper la côte « des Piquerez »... (d'Epiquerez).

A Saignelégier, il a eu juste le temps de déjeuner et de changer de vêtements avant de retourner à ses paperasses. Il était exténué de fatigue, tout couvert de meurtrissures, penaillé comme un petit veau qui a perdu son grelot.

C'est depuis lors qu'il dit à tout venant : « Il faut redouter d'aller dans les Clos-du-Doubs et surtout ne pas oublier, avant de partir, de faire son testament »...

Notes linguistiques et autres

¹ *pôse*, posé, placé, adjetif ou attribut ; *pôsê*, participe passé du verbe poser conjugué avec l'auxiliaire avoir ; *èl àt pôse*, il est posé ; *èl é pôsê*, il a posé.

² *ciotie*, ou *ciutie*, cloutier.

³ *djoué chus senainne*, *djoué ôvrâle*, *djnôvrâle*, jour ouvrable.

⁴ *retacouennê*, raccommoder ; *repècatê*, rapiécer.

⁵ *malrie*, ou *marlie*, médiocre, faible, valétudinaire.

⁶ *dière*, guère, ou *vouere*, aux Franches-Montagnes.

⁷ *foueche*, ou *ai foueche*, force, à force, tant.

⁸ *demaindê*, *plôguê*, *refouejenê*, *dévouerê*, mendier, quémander, demander avec insistance.

⁹ *djuere an lai bouene*, jouer à la « borne », l'enjeu — 5, 10 ou 20 cts — étant placé ou non sur une borne.

¹⁰ *mièle*, merle, est, en patois, du genre féminin.

¹¹ *ramse*, rams, jeu de cartes très en vogue à la campagne. (Voir « Dictionnaire Larousse en deux volumes »). Ce mot est, en patois, du genre féminin.

¹² *mouennère d'aîgements*, *vendère d'aîgements*, *caquelouennie*, vendeur ambulant de caquelons, de poterie de Bonfol.

¹³ *caque-tiaisse*, *maignin*, chaudronnier ambulant, rétameur.

¹⁴ *ruайдge*, « ruage », territoire d'une commune.

¹⁵ *caimp-voulaint*, bohémien, tzigane, camp-volant.

¹⁶ *craimpet*, marchand ambulant.

¹⁷ *vâtche*, vauche, roue hydraulique d'une usine.

¹⁸ *pînce-aidieuille*, *tend-tiu*, *peulletie*, pince-aiguille, tend-cul, pelletier, tailleur.

¹⁹ *essiaffê*, éclater, crever, rire aux éclats ; *faire enne écaclée*, rire aux éclats (ou *faire in écâssiè*).

²⁰ *crevoijie*, *couédjinnie*, cordonnier.

²¹ *le perpet des perpolies*, *le perpet des perpets*, celui qui l'emporte sur les autres, celui a le pompon.

²² *maîrme*, s. f. lèvre ; diminutif : *maîrmatte* ; *maîrmeûjie*, *mairmoyie*, chuchoter, murmurer.

²³ *l'« appersion »*, *la « pelson »*, l'apparition, chant de la veille du soir des Rois qui était accompagné de coups de fouet.

Chus ! Chus ! Fâlatte,
Chus ! Chus ! Grijatte,
Voici le soi d' l'appersion !...

Sus ! Sus ! Fauvette, — Sus ! Sus ! Grisette, — Voici le soir de l'Apparition... etc.

²⁴ *Lai « Passion »*, la Passion, complainte de la grand'semaine, de la semaine sainte.

*Lai pâssion di doux Djésus,
Qu'elle ât trichte èt doleînne !*

La passion du doux Jésus — Qu'elle est triste et dolente ! etc.

²⁵ *Lai « Résurrection »*, la Résurrection, chant de la quête des œufs de la semaine sainte :

*S'è vos piaît, dœunès-nos in ue
— Vou doux — po l'aimoué di bon Due...*

S'il vous plaît, donnez-nous un œuf — Ou deux — pour l'amour du bon Dieu... etc.

²⁶ *le dairi*, gibier imaninaire que l'on fait chasser aux naïfs, par un froid rigoureux.

²⁷ *lai « Mairiounnatté »*, la « Marionnette », chanson de quête du 1^{er} mai, chantée par des fillettes portant des rameaux d'aubépine en fleurs, aux-quelles on donnait des œufs, de la farine :

*Entre mai et mai, pitye mai,
C'ât âdj'd'heûs le premie djoué de mai...*

Entre mai et mai, point mai — C'est aujourd'hui le premier jour de mai... etc.

²⁸ *le bait de tiue*, les battements de cœur, les palpitations, le cœur battant précipitamment.

²⁹ *côtaindge*, coût, dépense, frais ; *foues côtaindges*, fortes dépenses ; *malries côtaindges*, dépenses modestes.

³⁰ *aiffaire, idée, humeur, vis*, sont, en patois, du genre masculin.

³¹ *Conoillet*, surnom signifiant petite corneille.

³² *Toubaquie*, surnom signifiant fumeur, priseur ; *toubie*, fumeur ; *toubaquiere*, tabatière.

³³ *dyïndye*, violon, viole, vielle, accordéon, instr. de musique. Les enfants font de petits accordéons en papier dont ils feignent de jouer en chantant : « *Dyïndye, mai dyïndye — Lai mënne vai meux qu'lai tìnne — I tschieraïs chus la tìnne — Po faire allê lai mënne.* » Joue, ma vielle — La mienne va mieux que la tienne — Je ch... sur la tienne — Pour faire aller la mienne.

³⁴ *Les Pityerez*, Les Piquerez, ancien nom de la commune d'Epiquerez ; les gens des Clos-du-Doubs disent encore : *és Pityerez, en patois*, et aux Piquerez, en français.

³⁵ *viôlère*, joueur de viole, de vielle, « meneur » de danse ; *dyïndyère*, joueur de violon, de viole, de vielle, etc.

³⁶ *djue de gréyes*, jeu de quilles, jeu de boules.

37 *entierrement*, enterrement ; les patoisants disent actuellement : « enterrement », comme en français.

38 *lai roue de lai neût*, la « raie » de la nuit, *ai roue-neût*, « à raie-nuit » ; la tombée de la nuit ; *lai roue di djoué*, la « raie » du jour, *ai roue-djoué*, « à raie-jour », *lai pitiatte di djoué*, la piquette du jour, la pointe du jour, l'aube.

39 *déchpitê*, gronder, disputer ; synonyme : *gremouennê*.

40 *nonnê*, dîner ou goûter, suivant les lieux.

41 *quoue d'ailombratte*, « queue d'hirondelle », ancienne redingote à deux pans ; synonyme : « anglaise ».

42 *faire ai fronnê sai cainne*, faire ronfler sa canne en faisant le moulinet.

43 *Ailinnâsse*, « Alinesse », Aline ; la terminaison *âsse*, esse, est péjorative.

44 *caincoidje*, s. f. henneton, *caincouene*, s. f. à la Montagne des Bois, (*tiaîve*, dans la Vallée).

45 *èl ât cman c't'âtre*, il est comme « cet autre », il est comme ce quidam.

46 *airdgent*, argent est, en patois, du genre féminin.

47 *veûd* (pr. *veû*) vide, féminin : *veûde*.

48 *sains-nunbïn*, *nunbïn*, *ènonceînt*, innocent, naïf, simple d'esprit.

49 *sent-dgerennes*, s. m. « tête-poules ». Devise (Enigme). « *Cobïn ât-ce qu'ïn sent-dgerennes èt peus ïn pou faint-és d'ues ? — Piepe un.* » « Combien est-ce qu'un « tête-poules » (un sent-poules) et un coq font-ils d'œufs ? — Aucun. »

50 *retieudre ses tchâsses*, recueillir ses chausses, pour fuir plus aisément.

51 *Foire de lai St-François*, important marché au bétail qui se tient à Saignelégier, le premier lundi du mois d'octobre.

52 La fête de la St-Martin a lieu le dimanche le plus rapproché du jour de la St-Martin.

53 *Loitchou*, « lècheur », gourmand, surnom des habitants de Saignelégier.

54 *Ne dget, ne faiçon*, ni façon, ni façon, aucune façon ; *dget* et *faiçon* sont synonymes ; *dget* signifie aussi frayeur ; *coli poétche dget*, cela est effrayant.

55 Allusion à une croyance populaire.

56 *être cheuyè d'afaints*, être suivie d'enfants, avoir une nombreuse progéniture.

57 *siavon*, *chiavon*, pâtisserie en forme d'ellipse.

58 *En piaice de, â yue de*, « En place de », au lieu de.

59 *yôs dgens*, « leurs gens », ses parents.

60 *anbotê*, exciter une personne contre une autre ; synonymes : *anneus-sie*, *anneurcie*, *ailouxie*.

61 *récoure*, maîtriser ; synonymes : *meillie*, *mâtroillie*.

62 *traissie*, flairer, sentir ; synonymes : *sentre*, *ciérie*, *cheneûquê*.

63 *couâlê*, marcher lentement ; *couâle*, s. f. bas d'une robe traînant sur le sol.

64 *tchafê*, se mettre en colère, manger avidement.

65 *enne réjon*, une « raison », un mot piquant, une injure.

66 *refroingnou*, renfrogné, rebelle, révolté.

67 *pouerbelaïd*, lard bouilli durant 1/2 heure seulement et qu'on ne mange que dans les champs.

68 *fromaidge de fanne*, *dgealèe*, sorte de gelée de porc.

69 *brœutchie ai tasserate*, ou *ai tyitye*, cruche à bec au moyen duquel on aspire le liquide.

70 *écouennatte de Saint-Bouennaïd*, ou *de Saint-Boyaïd*, *airboi*, « corvette » de St-Bernard, arc-en-ciel.

71 *bôs bé*, bois bas, une quille n'est pas redressée.

72 *pacouse*, lieu où se trouve le four à pain, buanderie, boulangerie.

73 *reveniaint*, « revenant », qui a une saveur agréable.

74 *lai graind'dainse*, la grand'danse, la « longue », l'ajoulotte, ancienne danse du pays d'Ajoie.

75 *le droit de recouenniue*, le droit de « reconnue », ancienne taxe à payer pour être reçu membre d'une « Société des garçons », ce qui permettait à un jeune homme d'« aller à la veillée » auprès d'une jeune fille.

76 *mairquê po l'embôtche*, se dit d'un porc marqué pour aller à la glandée avec la « proie ».

77 *rebotê an lai remije*, remis à la « remise », se dit d'un porc renvoyé au troupeau pour achever son engrangement.

78 *pivate*, s. f. petite bougie filée et roulée sur elle-même, rat de cave. Quand il tonne on allume, durant la nuit, une « pivate » ou du buis bénits.

79 *serïndye*, seringue, ancienne pompe à incendie qui ressemblait à une très grande seringue.